

Réponse du Conseil administratif à la motion du 2 décembre 2009 de Mmes Martine Sumi, Véronique Paris, Corinne Goehner-Da Cruz, Hélène Ecuyer, Odette Saez, MM. Roger Michel, Christophe Buemi, Miltos Thomaidis, Christian Zaugg, Mathias Buschbeck, Jean-Charles Lathion et Olivier Tauxe, acceptée par le Conseil municipal le 12 octobre 2010, intitulée: «Développement des prestations de la carte 20 ans/20 francs du côté du sport».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- l'immense succès de la carte 20 ans/20 francs promouvant de façon concrète l'accès des jeunes à la culture;
- la motion M-842 actuellement à l'examen de la commission de la jeunesse et des sports demandant d'accorder des réductions de prix pour les 5000 familles détentrices, en ville de Genève, de la carte Gigogne, carte gérée sur mandat du Conseil d'Etat par Pro Juventute;
- le soutien extrêmement important de notre Ville au sport en général et au sport pour les jeunes, par exemple au travers des écoles d'été de sport;
- que l'ensemble des familles, et non seulement les familles nombreuses de trois enfants et plus, a besoin d'un coup de pouce financier pour un accès optimal des enfants et des jeunes au sport,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'ajouter aux prestations culturelles déjà offertes par la carte 20 ans/20 francs des réductions pour un accès encore meilleur au sport pour les jeunes jusqu'à la fin de leur vingtième année.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

La carte 20 ans/20 francs permet à son détenteur d'obtenir des réductions pour des manifestations culturelles à Genève: concerts, cinéma, festivals, spectacles, théâtres, danse, opéra, musées, expos. Achetée une seule fois, la carte est valable dès la naissance et jusqu'au vingt-et-unième anniversaire, quelle que soit sa date d'achat.

Le département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports est en train d'éditer un document intitulé «Tarifs pour la mise à disposition et l'utilisation des installations sportives». Ce dernier matérialise la nouvelle politique de tarification axée sur les jeunes et les familles, à la demande du magistrat en charge des sports. Elle entrera en vigueur au plus tard à la rentrée 2011.

Aujourd'hui, les tarifs réduits s'appliquent aux jeunes jusqu'à 18 ans (gratuit jusqu'à six ans révolus), aux bénéficiaires AVS/AI, aux militaires, aux apprentis, aux étudiants et aux familles. Dès l'entrée en vigueur de la nouvelle tarification, les tarifs réduits (billets d'entrée et abonnements) seront destinés à l'ensemble des jeunes jusqu'à 25 ans révolus. L'actuelle distinction entre étudiant (apprenti) et non étudiant (non apprenti) sera abolie.

A titre d'exemple:

l'entrée individuelle à la piscine en tarif réduit sera de:

	<i>Fr.</i>
1 entrée	3,00
10 entrées	27,00
carte (1 année)	120,00
carte (6 mois)	60,00

l'entrée individuelle fitness/piscines en tarif réduit sera de:

	<i>Fr.</i>
1 entrée	9,00
carte (1 année)	360,00

Les jeunes jusqu'à 25 ans révolus bénéficieront également de tarifs réduits (moitié prix) pour les courts de tennis, de badminton, ainsi que pour l'accès au mur de grimpe.

Le Service des sports de la Ville de Genève est déterminé à encourager la pratique du sport chez les jeunes. Cette volonté passe notamment par des tarifs préférentiels d'accès aux installations sportives. La nouvelle tarification axée sur les jeunes et les familles leur destine d'importantes réductions. En abolissant la distinction entre étudiant et non étudiant permettant à tous les jeunes jusqu'à 25 ans révolus d'obtenir les tarifs réduits, le Service des sports répond donc à l'objectif de la présente motion. Mieux, il l'excède, puisque les avantages retirés de la carte 20 ans/20 francs prennent fin, précisément, à 20 ans.

Le Service des sports s'engage par ailleurs à sensibiliser ses partenaires, clubs et associations sportives, à rendre leur sport encore plus accessible aux jeunes en pratiquant des réductions de tarifs à leur attention.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:
Jacques Moret

Le conseiller administratif:
Manuel Tornare

Le 25 mai 2011.